

## Fiche technique

# SAMSON® EXTRA

**Herbicide de postlevée pour lutter contre les graminées et dicotylédones annuelles dans le maïs**

**Matière active:** 60 g/l nicosulfuron

**Formulation:** dispersion d'huile (OD)

### EMPLOI:

#### MAÏS:

**Dosage:** 0,75 l/ha

A partir du stade 2 feuilles jusqu'au stade 6 feuilles du maïs dans 200-400 l/ha d'eau. Lors de levées tardives de dicotylédones et de graminées, **SAMSON EXTRA** peut être employé en applications fractionnées.

#### Mélanges recommandés:

##### **SAMSON EXTRA 0,75 l/ha + Barst 2-2,25 l/ha**

Mélange avec un puissant effet foliaire, une excellente efficacité contre les millets, graminées et un large spectre d'efficacité contre les dicotylédones annuelles.

Avec l'ajout de l'herbicide racinaire **Pyran** (contient terbuthylazin) ou du mélange **Hysan Micro + Loper** (mélange sans terbuthylazin) l'efficacité de **SAMSON EXTRA** mais aussi du mélange **SAMSON EXTRA + Barst** est renforcée contre les adventices dicotylédones comme véronique, fume-terre, camomille, géranium. Les trois herbicides racinaires renforcent en plus l'efficacité racinaire contre les graminées et les dicotylédones. Ne pas employer **Pyran** dans les zones karstiques.

Pour une lutte simultanée contre les dicotylédones vivaces, **SAMSON EXTRA** peut être employé en mélange avec **Lunar**.

### PÉRIODE D'APPLICATION:

Les meilleurs résultats sont obtenus sur des adventices dicotylédones et graminées encore peu déve-

loppées, avec des conditions météorologiques poussantes. Pendant l'application, les dicotylédones et graminées doivent présenter une masse foliaire suffisante, afin de garantir une absorption optimale des matières actives. Traiter sur des plantes sèches par temps chaud et poussant.

Les dicotylédones sont combattues de préférence avec un traitement au stade 2-4 feuilles des adventices. Les graminées sont bien contrôlées du stade 2 feuilles jusqu'au tallage. Le chiendent doit avoir 4-6 feuilles formées.

Les dicotylédones et graminées levant après le traitement sont insuffisamment combattues par **SAMSON EXTRA**.

2 heures après le traitement **SAMSON EXTRA** est à l'abri du lessivage.

### CONDITIONS AGRONOMIQUES ET COND. PROTECTION POUR L'ENVIRONNEMENT:

Pour éviter le développement de résistances 1 traitement au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives.

S<sub>Pe</sub> 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

S<sub>Pe</sub> 1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 60 g de la matière active nicosulfuron par hectare sur la même parcelle sur une période de 2 ans.

S<sub>Pe</sub> 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S<sub>2</sub> et S<sub>h</sub>).

S<sub>Pe</sub> 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO**  
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

tampon non traitée de 6 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

## SÉLECTIVITÉ:

**SAMSON EXTRA** n'est pas homologué dans le maïs doux. Un emploi dans le maïs semences n'est pas recommandé. D'après les expériences faites à ce jour, toutes les variétés de maïs ensilage et de maïs grain présentes sur la liste officielle de variétés peuvent être traitées avec **SAMSON EXTRA**. Pour les nouvelles variétés de maïs, la sélectivité de **SAMSON EXTRA** doit être préalablement testée.

Il n'est pas conseillé d'employer **SAMSON EXTRA** lors de risque de gel, dans les cultures endommagées par le gel, en cas de sécheresse persistante, de sol détrempé, ou sur une culture qui souffre de carences en éléments nutritifs, de maladies ou d'une attaque de ravageurs. Ne pas traiter sur des plantes de maïs mouillées. Lors d'une période froide ( $<10^{\circ}\text{C}$ ) prolongée combinées à de fortes précipitations, il faut attendre que le maïs ait récupéré avant de traiter. Ne pas appliquer en cas de fortes fluctuations de températures entre la nuit et le jour ou lors de températures élevées ( $>25^{\circ}\text{C}$ ) combinées à une forte intensité lumineuse.

Ne pas appliquer **SAMSON EXTRA** sur des surfaces traitées avec des insecticides pour le sol du groupe des esters phosphoriques ou des thiocarbamates. Ces insecticides peuvent retarder la dégradation de la matière active dans le maïs. De même, les parcelles déjà traitées avec **SAMSON EXTRA** ne doivent pas être traitées, 4 semaines avant ou après l'application de **SAMSON EXTRA**, avec un insecticide à base d'esters phosphoriques ou de thiocarbamate.

Les autres insecticides peuvent être utilisés sans problème.

Comme pour les autres sulfonilurées, après l'utilisation de **SAMSON EXTRA**, laver soigneusement le pulvérisateur afin de ne pas endommager des cultures sensibles lors du traitement suivant. Utiliser le détergent spécifique **Agroclean** pour éliminer tous les résidus de produits phytosanitaires présents dans le pulvérisateur.

Dans des conditions normales, la matière active est rapidement dégradée.

## CONDITIONS PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

## SPECTRE D'EFFICACITÉ:

### Bonne à très bonne efficacité:

Agrostide	Pâturin annuel
Chiendent	Ray-grass
Folle avoine	Repousses de céréales
Panic à infl. dichotome	Sétaires
Panic capillaire	Vulpin des champs
Panic pied de coq	

Amarantes	Mouron des oiseaux
Capselle b. à pasteur	Moutarde des champs
Galeopsis	Ravenelle
Laiteron	Repousses de colza
Lamier	Tabouret des champs

### Bonne efficacité lors de conditions optimales:

Anthémis	Petite ciguë
Chénopode blanc	Renouée à f. de patience
Gaillet	Renouée liseron
Matricaires	Renouée persicaire
Mercuriale	Sénéçon
Myosotis	Sorgho d'Alep
Pensée des champs	Vesce

### Efficacité insuffisante:

Arroche	Géranium
Chardons	Liserons
Coquelicot	Morelle noire
Digitaire sanguine	Renouée des oiseaux
Digitaire filiforme	Repousses de tournesol
Fumeterre	Rumex
Galinsoga	Véroniques

## MISCIBILITÉ:

**SAMSON EXTRA** est miscible avec **Barst, Hysan Micro, Loper, Lunar** et **Pyran**.

## CULTURE SUIVANTE:

Dans le cas d'une rotation normale, toutes les cultures peuvent être implantées après le maïs. En cas de remplacement d'une culture accidentée, il est possible après un labour de ressemer du maïs.

## PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE TRAITEMENT:

Il est important de bien agiter la bouteille de **SAMSON EXTRA** avant l'emploi. Verser ensuite la quantité nécessaire directement dans la cuve du pulvérisateur rempli avec au minimum la moitié de la quantité d'eau nécessaire. Pendant cette opération l'agitateur doit être enclenché. Lors de mélanges avec des poudres ou des granulés (WP, WG), ajouter **SAMSON EXTRA** seulement après leur dissolution complète. Laisser enclencher l'agitateur pendant le traitement.

## MODE D'ACTION:

La matière active **nicosulfuron** du groupe des sulfonylurées est principalement assimilée par les feuilles et en quantité minime par les racines. Les matières actives sont ensuite distribuées très rapidement dans la plante (mode d'action systémique).

La matière active nicosulfuron inhibe l'acétolactate synthase (ALS) et bloquent la synthèse de différents acides aminés, qui sont responsables de la division cellulaire dans les tissus méristématiques et par conséquent du développement de la plante.

Environ 4-5 jours après l'assimilation des matières actives, les adventices dicotylédones et les graminées cessent de croître. Par la suite, les jeunes feuilles se décolorent, et des nécroses apparaissent sur toute la plante. Les graminées et dicotylédones traitées dépérissent dans les 3 semaines suivant l'application. Par temps froid, ce processus peut durer plus longtemps.

**EMBALLAGE:**      Bouteilles de 1 l  
                          Carton de 10 x 1 l  
                          Bouteilles de 5 l  
                          Carton de 4 x 5 l

## DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

### Indications de danger:

GHS07    Attention dangereux  
GHS09    Dangereux pour le milieu aquatique

**Mentions d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H315    Provoque une irritation cutanée.  
H317    Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410    Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
SP 1    Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
SPe 2    Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).

### Mentions de prudence:

P102    Conserver hors de portée des enfants.  
P261    Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P270    Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273    Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280    Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312    Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P391    Recueillir le produit répandu.  
P501    Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de ISK BIOSCIENCES Europe N.V.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO**  
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch